



Parti socialiste
Lancy



Plateforme Les Socialistes, Les Verts et Les Démocrates- Chrétiens de Lancy - Législature 2015-2020

AMENAGEMENT, LOGEMENT

- Soutenir une politique d'aménagement du territoire qui privilégie la densité à l'étalement urbain ;
- Favoriser la construction de logements de manière maîtrisée dans les zones de développement existantes, avec une attention particulière à la qualité de vie et aux mesures énergétiques ;
- Aménager les quartiers en favorisant la mixité sociale ;
- Mener une politique de rachats fonciers prioritairement en zone de développement afin de construire des logements de qualité à loyer modéré ;
- Soutenir la Fondation communale immobilière de Lancy pour la réalisation de logements sociaux pérennes et promouvoir les coopératives d'habitation par le biais d'octroi de droits de superficie ;
- Favoriser la construction d'espaces de rencontre et de convivialité ;
- Impliquer les habitant-e-s concerné-e-s dans l'aménagement d'espaces publics conviviaux.

CULTURE

- Mener une politique culturelle ambitieuse permettant à l'ensemble des habitant-e-s des quartiers d'avoir accès à la culture en investissant l'ensemble des lieux potentiels ;
- Promouvoir des événements multiculturels accessibles aux personnes non francophones et soutenir les manifestations festives organisées par les associations ;
- Développer dans les écoles lancéennes un projet de type "l'orchestre à l'école" pour offrir à tous les enfants une formation musicale ;

ÉCONOMIE

- Soutenir les entreprises offrant des places de formation aux jeunes diplômé-e-s ou en apprentissage ;
- Poursuivre l'investissement du Conseil Economique Communal envers les 1500 entreprises.

ENVIRONNEMENT

- Préserver les espaces naturels, les parcs et les sentiers ;
- Réduire l'empreinte écologique communale ;
- Soutenir la politique énergétique communale visant à diminuer la consommation électrique et d'énergie fossile.

FINANCES PUBLIQUES

- Soutenir une politique d'investissement qui permette la rénovation du patrimoine financier et le développement de structures sociales et associatives adaptées à une population croissante ;
- Mener une politique de gestion soutenable de la dette publique ;
- Etre attentif à une péréquation plus équitable entre les communes ;



- Maîtriser le coût des investissements immobiliers ;
- Tenir compte pour chaque investissement, des conséquences pour le budget de fonctionnement de la commune.

MOBILITE

- Réaliser une bonne liaison entre le Petit-Lancy et le Grand-Lancy en conjuguant les divers moyens de locomotion (bus, voiture, vélos, piétons) ;
- Veiller à une implantation harmonieuse du tram 15 et à l'amélioration de la qualité de vie du quartier (aménagement urbains de qualité, maintien des flux de circulation, sauvegarde de possibilités de parking) ;
- Améliorer les déplacements doux au travers d'itinéraires (vélos, marche) ;
- Instaurer de nouvelles zones 30 km/heure afin d'améliorer la sécurité dans les zones résidentielles.

SÉCURITÉ

- Assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens, des biens publics et privés en menant des actions de prévention et de proximité ;
- Elargir les horaires des agent-e-s de la Police municipale.
- Poursuivre les partenariats avec les communes voisines et renforcer la collaboration avec la police cantonale.

SOCIAL

- Continuer le développement d'espaces de vie enfantine et poursuivre une politique volontariste en faveur de la petite enfance et de l'enfance ;
- Apporter un soutien particulier aux familles précarisées, aux personnes dans le besoin, aux aînés et aux jeunes en rupture ;
- Poursuivre la mise à disposition de locaux associatifs et de lieux facteurs de lien social ;
- Construire l'immeuble intergénérationnel du quartier de l'Adret (Pont-Rouge) ainsi que l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées des Marbriers ;
- Susciter la création d'un Contrat de Quartier au Petit-Lancy ;
- Réaliser un équipement de type "maison de quartier" à La Chapelle en collaboration avec Plan-les-Ouates
- Tenir les engagements (0.7 % du budget annuel de fonctionnement) relatifs à la solidarité internationale.

SPORT

- Soutenir le sport en tant que lien social, facteur d'intégration et la notion de respect ;
- Lutter contre la sédentarité, encourager la pratique régulière d'une activité physique ;
- Soutenir l'aménagement des zones d'activité physique dans les parcs, de terrains multisports ;
- Permettre la réalisation d'une nouvelle salle sportive polyvalente sur la Commune.

Avril 2015

Frédéric Renevey

Damien Bonfanti

Stéphane Lorenzini